

Conseil municipal de Soueix-Rogalle

Compte rendu de la séance du 28 janvier 2015

L'an deux mille quinze et le vingt huit janvier à 21 heures 00, le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BONTÉ.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de la convocation : jeudi 22 janvier 2015

étaient présent/e/s : Christiane BONTÉ, Christine TERRISSE, Colette ROMIER, Thomas GUITTOT, Pierre JOUAS, Lionel FERNANDES, Pierre GASTEUIL, André NAVARRO, Cathy TEQUI

était/en/t excusé/e/s : Séverine BARAT

était/en/t absent/e/s : Stéphane COUMES

était/en/t représenté/e/s :

Secrétaire de séance : Madame Colette ROMIER

Ordre du jour:

Mandatement du quart des dépenses d'investissement 2014

Compte-rendu réunion fédération pastorale

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Mandatement du quart des dépenses d'investissement 2014 (DÉL 2015 001)

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1612-1, considérant que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril 2015, en l'absence de vote du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité ou de l'établissement public peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant des dépenses budgétaires 2014 : 576 278 €

Remboursement de la dette : 89 600 €

Soit net : 486 678 €

Le quart de la somme est égal à 121 670 €.

L'autorisation pourrait porter sur un montant maximum de 121 670 €.

Ayant entendu l'exposé de madame la maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- que la somme de 15 000 € est affectée au compte 2112,
- que la somme de 500 € est affectée au compte 2182,
- que la somme de 11 835 € est affectée au compte 2313,
- que la somme de 11 000 € est affectée au compte 2313 de l'opération n°40 "cabane de la Subera",
- que les sommes mandatées à ce titre seront reprises dans le budget 2015.

Compte-rendu réunion fédération pastorale

La location des communaux de Rogalle s'achève : bail de 10 ans. Une nouvelle signature a été faite par Karine Patru il y a 2 ans à la place de A. Rieu.

De nouvelles demandes, des départs à la retraite pointent le besoin de gérer le foncier (communal et à voir incitation pour le privé?)

La fédération pastorale a rôle de conseil.

Il est décidé d'adresser un courrier à chaque agriculteur de la commune les invitant à une réunion pour envisager ensemble l'avenir des terrains communaux, et l'avenir du foncier dans la commune.

Questions diverses

Nouvelle association des parents d'élèves.

L'association veut se mobiliser pour aider les temps de cantine, des ateliers péri scolaires et organiser des lotos, kermesse pour l'école.

Difficultés à la cantine.

Le comportement d'un enfant pose problème. Si des problèmes de sécurité sont mentionnés par le personnel, il pourra être prévu une exclusion, temporaire ou définitive.

Echange de terrains commune/particulier à Rogalle.

Courrier au pétitionnaire concernant un échange à priori impossible sur Rogalle : tout reste en l'état.

Budget 2015.

Matériaux à budgétiser pour l'embellissement (poubelles), toit de l'église de Rogalle, salle de classe, marquage au sol voirie à Saint-Sernin, local technique des employés communaux. Viendront ensuite le gîte de Rogalle, l'appartement du dessus de la poste (chantier école lycée professionnel de Saint-Girons)

Campagne de vidange.

13 familles (+ 3 nouvelles) se sont inscrites.

A ce jour est attendu le devis d'un vidangeur.

Les vidanges Charouveau avec leur proposition à 100 € par fosse parait très intéressant.